



club★voyages
Solerama

La Provence à moto

5 jours de moto en version « liberté » pour découvrir la Provence, de la côte méditerranéenne, aux villages perchés du Lubéron en passant par les gorges du Verdon et les routes bordées d'oliviers des Alpilles

www.Road2luxe.com

Jour 1 : MARSEILLE – CASSIS - HYERES

« Le pays des Calanques »

Notre agent Road2luxe vous accueillera à l'aéroport de Marseille Provence et vous emmènera à notre point de location pour la prise en charge de votre moto de grand tourisme. Départ pour Cassis via Le col de la Gineste, Cassis et la Routes Crêtes / Nuit à Hyères



Jour 2: HYERES – ST TROPEZ - DRAGUIGNAN

« L'Esterel et St Tropez »

Entre la mer méditerranéenne et Draguignan s'étendent deux petits massifs montagneux, Les Maures et l'Esterel, où la ride est tranquille belle faisant le contraste avec la côte animée de la ville des stars : St Tropez / Nuit à Lorgues



Jour 3: DRAGUIGNAN - CASTELLANE – MANOSQUE

« Les Gorges du Verdon »

Encore une belle journée de route rythmée par les virages et les paysages à couper le souffle des Gorges du Verdon. De Castellane au Lac de Ste-Croix, plaisir garantie / Nuit à Manosque



Jour 4: MANOSQUE – GORDES – AVIGNON

« Le Lubéron »

Entre les Alpes et la Méditerranée, le Lubéron vous offrira ses paysages lumineux et ses nombreux villages perchés reliés entre eux par de jolies routes de campagne peu fréquentées / Nuit à Avignon (ou à proximité)



Jour 5: AVIGNON – LES BAUX DE PROVENCE – MARSEILLE

« Les Alpilles »

Des senteurs de thym, de lavande, de romarin, le petit massif montagneux des Alpilles vous enivrera de ces parfums et vous éblouira par ses couleurs éclatantes. Un parcours initiatique à travers la garrigue et les oliviers qui se terminera par la visite d'un des plus beaux villages de France : les Baux de Provence ./ Nuit à Marseille (proximité aéroport)



Tarif du circuit « liberté » LA PROVENCE A MOTO

Dates aux choix (suivant disponibilité)

Départ Retour	Pilote	Passager	Pilote solo
Dates au choix suivant disponibilités des motos au mois d' avril .	1945 \$cad	745 \$cad	2344 \$cad
Dates au choix suivant disponibilités des motos au mois de mai et septembre .	2380 \$cad	889 \$cad	2634 \$cad
Dates au choix suivant disponibilités des motos du mois de juin au mois d' août .	2525 \$cad	1034 \$cad	2779 \$cad

▪ Ce tarif inclut :

- **5 jours de location d'une moto de Grand Tourisme (1600 kms inclus)* et assurance tous risques** (caution/franchise : 2500 euros) – Age minimum 25 ans / permis moto depuis plus de 3 ans + **circuit chargé sur GPS + road-book papier**

* au choix suivant disponibilité : VOIR PAGES SUIVANTES

- **5 nuits en hôtel 3 étoiles** avec petit déjeuner
- **Le prêt des casques moto**
- **La garantie d'une belle ride aux accents du Sud !**
- Toutes les taxes et TVA sur les services

▪ Ce tarif n'inclut pas :

- *Votre transport aller-retour rejoindre notre point de location à Marseille aéroport*
- *Les repas hors petits-déjeuners*
- *L'essence de la moto de location*
- *Tout ce qui n'est pas explicitement écrit dans le paragraphe « Ce tarif inclut »*

▪ Conditions de paiement :

- 50% à la réservation, 50% un mois avant la prise en charge de la moto
- paiement par carte de crédit, virement bancaire ou Paypal

INFORMATIONS ET INSCRIPTION au QUEBEC : AGENCE SOLERAMA (Conseillère en voyage : Isabelle Bourbeau) - 497 Chemin de la Grande Côte, Saint-Eustache - Titulaire d'un permis du Québec # 703379 - Isabellebourbeau.solerama@clubvoyages.com / Tel : 450-473-2934 ou 514-265-6923

MOTOS DISPONIBLES – CATEGORIE OS



**ROYAL
ENFIELD**

MOTOS DISPONIBLES – CATEGORIET



BMW Motorrad



BMW Motorrad



BMW Motorrad



MOTOS DISPONIBLES – CATEGORIE GT



BMW Motorrad



MOTOS DISPONIBLES – CATEGORIE GT+



Conditions Particulières de Vente

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

1. INSCRIPTION

Toute inscription entraîne la signature d'un bulletin d'inscription. A défaut de dispositions contraires figurant sur le bulletin d'inscription, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans cette brochure sont contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

Pour être confirmée, toute inscription doit être accompagnée d'un versement de 50 % du montant total du voyage. Le solde doit être réglé au plus tard 60 jours ouvrables avant la date de départ.

Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage et encourt de ce fait, les frais d'annulation prévus par les présentes conditions.

En cas d'inscription à moins de 60 jours du départ, le montant total du voyage sera dû à l'inscription.

2. PRIX

Les prix figurant dans cette brochure sont ceux en vigueur lors de l'élaboration de la présente brochure au 12/04/2021 et sont établis en fonction notamment :

du cours des devises entrant dans la composition du prix.

Avant la signature du bulletin d'inscription, nous nous réservons la possibilité de répercuter exceptionnellement et dans les limites légales prévues à l'article 19 de la loi du 13 juillet 1992 toute hausse de ce poste.

3. MODIFICATION PAR LE CLIENT

Tout report de date, tout changement de type de transport et/ou de ville de départ et/ou d'arrivée, tout changement d'itinéraire est considéré comme une annulation suivie d'une nouvelle inscription et entraîne la facturation de frais d'annulation comme prévu à l'article 6.

4. CESSION DU CONTRAT

Toute cession entraîne les frais suivants à acquitter par le client :

Jusqu'à 31 jours avant le départ : 250€ par personne.

Moins de 30 jours : 350 € par personne plus le coût d'émission de nouveaux titres de transport.

5. NOM DES INSCRITS

Les noms et prénoms communiqués au moment de la réservation et figurant sur le bulletin d'inscription sont obligatoirement et précisément ceux figurant sur les passeports valides au moment du voyage. A défaut, toute modification sera considérée comme une cession de contrat (Se reporter à l'article 4).

6. CONDITIONS D'ANNULATION

L'annulation par le client de son inscription entraîne l'exigibilité des frais suivants :

A plus de 90 jours : 150 € de frais de dossier

Conditions Particulières de Vente

De 90 à 61 jours : 15 % du montant total de l'inscription

De 60 à 31 jours : 30 % du montant total de l'inscription

De 30 à 21 jours : 60 % du montant total de l'inscription

De 20 à 8 jours : 80 % du montant total de l'inscription

A partir de 7 jours : 100 % du montant total de l'inscription

7. ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISATEUR

Le client ne peut prétendre à aucune indemnité si l'annulation du circuit est imposée par des circonstances de force majeure ou pour des raisons tenant à la sécurité des inscrits. De même si l'annulation du circuit intervient pour insuffisance du nombre de participant à 60 jours du départ et au-delà.

8. FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Tous les passagers, même mineurs, doivent être en possession de leur propre passeport valide pour toute la durée de leur voyage. Les formalités administratives indiquées dans cette brochure s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française. Le client doit impérativement vérifier auprès des ambassades et consulats si sa situation personnelle ou celle des autres passagers, et particulièrement les enfants, ne relèvent pas de formalités particulières.

9. DÉFAUT D'ENREGISTREMENT

Le défaut d'enregistrement à l'aéroport ou au port de départ occasionné par un passeport périmé ou non présenté, des formalités administratives non respectées, un retard de pré-acheminement aérien, ferroviaire ou terrestre quelle que soit la cause, n'entraîne pas la responsabilité de SAS Road2luxé et les frais d'annulation sont exigibles. De même si les nom et prénom figurant sur le titre de transport et copiés à l'identique du bulletin d'inscription diffèrent des nom et prénom figurant sur le passeport.

Nous attirons votre attention sur le fait que, suite à un défaut d'enregistrement au départ, les compagnies aériennes annulent systématiquement le vol retour.

10. LOCATION D'UN VÉHICULE

Pour toute location, le jour de la prise en main du véhicule, le conducteur doit obligatoirement :

être âgée de 25 ans ou plus,

présenter son passeport valide,

présenter son permis de conduire national dont la catégorie devra être adaptée au véhicule loué,

disposer d'une carte bancaire Visa, Master Card ou American Express sur laquelle sera prélevée une caution (2500\$) .

11. HÉBERGEMENT

Les chambres communicantes ou côte à côte ne peuvent pas être garanties lors de la réservation. Selon la réglementation hôtelière internationale, le jour de départ, les chambres doivent être libérées avant midi même si le départ a lieu dans la soirée. De ce fait, le jour de l'arrivée les chambres sont généralement libres à partir de 15 heures. Nous ne pouvons être tenus responsables des objets ou vêtements perdus ou oubliés au cours du voyage.

Conditions Particulières de Vente

12. LIMITES DE RESPONSABILITÉS

Notre responsabilité ne peut être engagée et le client ne peut prétendre à aucun dédommagement en cas de force majeure entraînant des retards, des modifications, voire des annulations. L'organisateur s'efforce de trouver des solutions de remplacement sans aucun dédommagement possible.

Notre responsabilité ne peut être engagée et le client ne peut prétendre à aucun dédommagement en cas d'accident de la circulation. Chaque conducteur/pilote est seul responsable de sa sécurité.

Notre responsabilité ne peut être engagée et le client ne peut prétendre à aucun dédommagement en cas de vol, dégradation partielle ou totale du véhicule mis à sa disposition.

Notre responsabilité ne peut être engagée et le client ne peut prétendre à aucun dédommagement pour toute conséquence liée au non-respect des règles et des lois en vigueur dans le pays visité (code de la route, transport/cession/usage de substances illicites...)

13. SERVICE APRÈS-VENTE

Toute défaillance dans l'exécution du contrat constatée sur place par les clients doit nous être signalée le plus tôt possible, par écrit, sous pli recommandé et avec les pièces justificatives, au maximum 7 jours après le retour. Passé ce délai, il ne nous sera plus possible d'intervenir auprès de nos fournisseurs. Une prestation non consommée du fait du client ne peut être remboursée.

14. JURIDICTION

En cas de contestation ou de litige, seul le Tribunal d'Aix en Provence est compétent.

SAS Road2luxe - immatriculée au RCS AIX EN PROVENCE 523 814 770
Immatriculée aux Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours sous le numéro
IM013150003 auprès d'Atout France
Garantie financière : APST, 15 AVENUE CARNOT, 75017 PARIS - France L'assurance
de responsabilité civile professionnelle est souscrite auprès de : GENERALI IARD, 7
BOULEVARD HAUSSMANN, 75009 PARIS, FRANCE



Partez voir ... **La Provence à moto.** .Une formidable expérience de voyage basée sur **le fun, la liberté et les amis**

Road2luxe est née de ma passion pour les voyages en moto ; l'envie journalière de rouler sur ces **routes panoramiques**, le besoin de le partager...

Rider, c'est beaucoup plus que découvrir des nouveaux lieux, c'est beaucoup plus que faire de nouvelles rencontres entre motards passionnés. Rider, c'est ressentir en deux-roues, l'inressentissable en 4 !

Venez partagez l'expérience Road2luxe !

Joël RAGU
Président de Road2luxe